
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 29 AOUT 2022

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	17
De votants	23

OBJET
N°2022-8-1

Demande de subvention
Département C.T.S.
Réhabilitation du Parc Municipal
multigénérationnel Fernand Collignon

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 31 août 2022
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 19 août 2022.

Le Maire,



L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf août, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.ALLIERI Gérard, Maire.

Etaient présents : M.ALLIERI-Mme HENRY-MM.LENOBLE-PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-M.SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-BERTRAND-MM.SULLI-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-MM.TURCHIZANCHIN

Excusés :

M.BASSO ayant donné pouvoir à M.ALLIERI
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme THIERRY ayant donné pouvoir à Mme USELDINGER
M.SIBELLA ayant donné pouvoir à Mme BERTRAND
M.PERREY ayant donné pouvoir à Mme HENRY
Mme FONDEUR

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention auprès du conseil département de Meurthe et Moselle au titre du Contrat Territoires Solidaires (C.T.S.) pour la réhabilitation du Parc Municipal Fernand COLLIGNON. Cette opération est estimée à 1 190 337, 96 € HT pour la part travaux, 38 640,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre, 11 903,38 pour le bureau de contrôle et du C.S.P.S.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de réhabilitation du Parc Municipal multigénérationnel Fernand Collignon estimé à 1 240 881,34 € HT présenté de façon détaillé ci-dessus par les services techniques.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel joint.

SOLLICITE une subvention de 501 406,87 € au titre de la C.T.S.



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant
Grand Est – Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	1 190 337,96 €	5,46 %	64 998,00 €
DEPARTEMENT - CTS			
TRAVAUX	1 190 337,96 €	40,00 %	476 135,18 €
ETUDES	50 543,38 €	50,00 %	25 271,69 €
Montant total des subventions			566 404,87 €
Part communale			
TRAVAUX	1 190 337,96 €	54,54 %	649 204 ,78 €
ETUDES	50 543,38 €	50,00 %	25 271,69 €
Montant total HT			1 240 881,34 €
TVA 20 %			248 176,27 €
MONTANT TOTAL TTC			1 489 057,61 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 30/08/2022

Application agréée E-legalite.com